



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 115786

### Texte de la question

M. Dominique Caillaud attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les souhaits, sur les inquiétudes et sur les revendications exprimés par l'Association des paralysés de France (APF), délégation départementale de la Vendée. En effet, eu égard aux éléments d'information portés à sa connaissance, L'AFP Vendée lui indique que de nombreuses personnes handicapées n'ont toujours pas accès à la formation et à l'emploi et exprime le souhait que l'allocation pour adulte handicapé (AAH) soit augmentée au 1er janvier 2007 d'une façon substantielle, que soient élargies les conditions d'accès au complément de ressources et à la majoration de vie autonome, que soit supprimée la prise en compte des ressources du conjoint dans le calcul de l'AAH et enfin que soit permis aux bénéficiaires de la pension d'invalidité basculant dans le régime vieillesse d'avoir de meilleurs revenus d'existence. Aussi il le remercie de lui indiquer les intentions du Gouvernement à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Caillaud](#)

**Circonscription :** Vendée (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115786

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 janvier 2007, page 508